

HOCHFELDEN Patrimoine

« La démolition est un échec »

À Hochfelden, comme ailleurs en Alsace, l'association de sauvegarde de la maison alsacienne monte au créneau pour défendre un corps de ferme menacé de destruction. Plutôt que de raser ces demeures anciennes et inhabitées, elle plaide pour leur réhabilitation. Une alternative pas plus onéreuse, soutient l'association, qui permet de conserver l'âme des centres bourg.

A Hochfelden, avenue du Général-de-Gaulle, il passe presque inaperçu. Derrière le grand mur blanc de l'une de ses dépendances au toit à forte pente, son portail et sa porte d'entrée en bois, se cache un corps de ferme érigé entre 1833 et 1861, à en croire les inscriptions sur le fronton des bâtisses qui le composent. Un lieu « en bon état », jugent Clémentine Josseaume et Jean-Christophe Brua, tous deux membres de l'association de sauvegarde de la maison alsacienne (Asma), avec du charme, mais « beaucoup de choses à refaire à l'intérieur » pour devenir habitable et gagner en confort. Bâti ancien typiquement alsacien, il ne bénéficie néanmoins d'aucun classement au titre des monuments historiques. Il n'en demeure pas pour autant dénué d'intérêt.

« Les maisons anciennes laissent beaucoup de créativité »



À Hochfelden, comme dans d'autres villages alsaciens, l'Asma veut sauver le patrimoine rural de la démolition.

PHOTO DNA - GUILLAUME ERCKERT

Inhabité et tombé en désuétude, ce corps de ferme – comme d'autres témoins d'un patrimoine traditionnel rural alsacien – peine à trouver acquéreur. Faute de temps, d'envie et surtout de moyens. Les projets de rénovation trouvent peu souvent grâce aux yeux de particuliers. La tentation pour les propriétaires de vendre l'ensemble à un promoteur immobilier, un bailleur ou une commune susceptible de tout raser pour construire des logements neufs se fait parfois grande. Légalement, rien n'empêche cette démarche. Clémentine Josseaume et Jean-Christophe Brua la comprennent tout en la regrettant. Eux militent pour la préservation de ces maisons alsaciennes, arguant de la possibilité

« de garder l'existant plutôt que de le détruire », assure Clémentine Josseaume. Sans pour autant adopter une position « dogmatique » sur le sujet. « Tout ne peut pas être réhabilité », reconnaît Jean-Claude Brua. Pour le reste, « le renouvellement urbain peut se faire avec de vrais projets cohérents », poursuit celle qui est également responsable de la commission Sentinelles, un réseau de particuliers qui veillent et alertent l'Asma sur des maisons alsaciennes en mauvais état (lire ci-contre). Selon Clémentine Josseaume, les corps de ferme peuvent très bien conserver leur structure, leur proportion et faire l'objet d'une réha-

bilitation. « On peut tout y faire », assure Jean-Claude Brua, architecte du patrimoine. Notamment plusieurs logements modernes et confortables, agrémentés de « baies vitrées » et des dernières technologies, avec des matériaux neufs.

« Les maisons anciennes laissent beaucoup de liberté et de créativité », poursuit-il. Dans un corps de ferme comme celui de Hochfelden, l'architecte verrait bien la création de « quatre logements » indépendants dans la maison d'habitation et les dépendances, « pour conserver des espaces de qualité ». Un projet loin de grever le budget de lourdes dépenses.

« La réhabilitation ne coûte pas plus cher que de raser pour reconstruire du neuf », affirme haut et fort Jean-Christophe Brua. En contrepartie, elle demande une réflexion plus importante et des choix différents. Sur l'agencement intérieur, l'architecture, le choix

des matériaux – naturels de préférence – et des artisans. Soutenu par des fonds publics, un tel programme de restauration, s'il est élaboré en concertation avec un architecte et des artisans locaux, permettrait, selon l'Asma, de réaliser des travaux avec un budget maîtrisé. Toutefois, les aides régionales pour l'aménagement des anciens corps de ferme ont été arrêtées en 2015. Mais d'autres subventions, du conseil régional, du conseil départemental et du Fonds du patrimoine Alsace, subsistent.

Une responsabilité politique

La rénovation d'un corps de ferme possède également un avantage urbanistique. Selon les deux membres de l'Asma, elle éviterait de dénaturer les centres bourgs. La construction de logements neufs en lieu et place de maisons alsaciennes, dans une rue qui en compte d'autres, contribue à « défigurer la beauté des villages ». « La responsabilité politique est cruciale. Ils ont la charge de préserver l'intérêt général », glisse Clémentine Josseaume. L'une des missions de l'Asma consiste alors à informer les municipalités sur le potentiel de rénovation des maisons alsaciennes inhabitées ou en mauvais état et sur les alternatives à leur démolition. Le but étant de leur faire prendre conscience de la valeur de ce patrimoine rural, dont le corps de ferme de Hochfelden fait partie, estiment-ils. Car « toute démolition est un échec », argue Clémentine Josseaume. ■

GUILLAUME ERCKERT

600 MAISONS À RÉHABILITER EN ALSACE

Réunie au sein de l'association de sauvegarde des maisons alsaciennes (Asma), la commission Sentinelles est un réseau de bénévoles qui veillent sur le patrimoine à travers l'Alsace. Ils répertorient les maisons alsaciennes inhabitées ou en mauvais état et informent l'Asma dont la priorité est de les sauver de la destruction. À ce jour, quelque « 600 maisons » ont été recensées dans la région et « 50 dossiers ouverts sont actuellement traités », détaille Clémentine Josseaume.

SAVERNE D'Millionne Partie au Théâtre alsacien

Le Belle Epoque sous les feux du rire

Les amateurs de théâtre alsacien qui ont assisté samedi soir à la première de la célèbre pièce de Gustave Stoskopf « D'Millionne Partie » ont passé un excellent moment en compagnie des 13 comédiens du TAS et techniciens qui se sont surpassés dans un spectacle plein de charme.

POUR RENDRE HOMMAGE AUX ANCIENS et fêter dignement le 70^e anniversaire de la troupe, le TAS a repris cette pièce écrite au début du XX^e siècle qui a été jouée en 1971-1972. Une remarquable critique sur les mœurs de la Belle Époque qui n'a rien perdu de son éloquence ni de sa verve grâce au jeu des acteurs vêtus avec élégance qui se fondent avec brio dans la peau de leur personnage.

Un héritier mal dégrossi mais très convoité

La pièce se déroule dans un hôtel d'une ville thermale des Vosges du Nord tenu par M^{me} Lang (Suzanne

Klein) assistée par son valet Jean (Daniel Carlen). Celle-ci accueille deux couples de bourgeois strasbourgeois les Bummer (Francine Mengus et Charles Baltzer) et les Moppel (Cathy Schaeffer et Francis Jost) accompagnées de leurs filles (Céline Clementz et Tania Michel). Deux jeunes hommes, Zangler et Pillmann (Christophe Brion et Antoine Weisser), l'un médecin et l'autre pharmacien, ont eu vent de l'arrivée de Marguerite et d'Emilie sur lesquelles ils ont des vues, tout paraît se dérouler harmonieusement. Mais comme dans tout vaudeville, la situation se complique avec l'arrivée de Schakob (Jean-Noël Wurtz) et de son oncle Ferdinand (François Schaeffer) qui vient troubler la quiétude du lieu. Le neveu, tout droit sorti de sa campagne, est un peu rustre mais riche de 5 millions hérités récemment. Son oncle, un Parisien intéressé, le prend sous son aile pour lui apprendre les bonnes manières et surtout pour lui trouver une épouse. Les deux demoiselles sont donc pré-



Une troisième prétendante chamboulant tous les plans apparaît au troisième acte. PHOTO DNA

tendantes malgré elles sous la pression de leurs parents intéressés par ce beau parti nullement dégrossi. Lorsque l'on connaît les talents humoristiques des acteurs, il est facile d'imaginer les situations cocasses que cela va entraîner. Au dernier acte, l'arrivée inopinée

d'Anne Mej, une troisième postulante, va chambouler les plans échafaudés par Ferdinand, les Bummel et les Moppel. L'histoire se terminera de manière inattendue à la satisfaction de tous, sous les ovations d'un public généreux en applaudissements. ■

► Prochaines représentations (sous-titrées en français) au foyer Saint-Joseph, à 20 h 15 les samedis 9, 16 et 23 avril ainsi que le vendredi 22 avril. Le dimanche 17 avril à 15 h, représentation de gala. Réservations à l'office de tourisme de Saverne au 03 88 91 80 47.